



MAIRIE de CLAIX - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2012



Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique PEREZ, Maire.

| | |
|-------------------------------|--|
| <i>Présents :</i> | Mmes Nathalie BLANCHET, Sylvie COUTEAU, Chantal DESBORDES, Isabelle GABORIAU, Marie-Paule JASMAIN, Cécile PRUD'HOMME |
| | MM. Dominique PEREZ, Gilles BONNET, Hilaire CATTEAU, Michel DUMAIS, Damien FORESTAS, Guy ROBERT |
| <i>Absent excusé :</i> | MM. Jean-Pierre CHAUVIN ayant donné pouvoir à Hilaire CATTEAU Éric GROLLAUD |
| <i>Secrétaire de séance :</i> | M. Damien FORESTAS |

Observations sur le compte-rendu de la séance du 19 Septembre 2012 : NÉANT



Ordre du jour

- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHARENTE-BOËME-CHARRAUD** - Désignation d'un nouveau délégué suppléant
- **GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES** - Désignation d'un nouveau délégué titulaire
- **CORRESPONDANT DÉFENSE** - Désignation d'un nouveau correspondant représentant la commune
- **SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE** - Approbation du rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable - exercice 2011
- **OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RÉSEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION DE GAZ** - Validation de la redevance annuelle
- **FINANCES LOCALES** - Abandon de la régie de recettes pour la cantine scolaire
- **FINANCES LOCALES** - Abandon de la régie de recettes pour la garderie scolaire
- **FINANCES LOCALES** - Proposition de modification de la clause de révision du bail civil de TDF
- **QUESTIONS DIVERSES**





MAIRIE de CLAIX - CONSEIL MUNICIPAL

- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHARENTE-BOËME-CHARRAUD - Désignation d'un nouveau délégué suppléant** : M. Damien FORESTAS est désigné délégué suppléant au sein de la Communauté de Communes Charente-Boëme-Charraud en remplacement de M. Éric MONTAUBAN. Vote à l'unanimité.
- **GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES - Désignation d'un nouveau délégué titulaire** : M. Michel DUMAIS est nommé délégué titulaire pour représenter la commune de CLAIX au sein du Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles en remplacement de M. Éric MONTAUBAN. Vote à l'unanimité.
- **CORRESPONDANT DÉFENSE - Désignation d'un nouveau correspondant représentant la commune** : Mme Isabelle GABORIAU est nommée conseillère municipale en charge des questions de défense et ainsi devenir l'interlocutrice privilégiée pour la défense et les questions qui y sont relatives en remplacement de M. Éric MONTAUBAN. Vote à l'unanimité.
- **SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE - Approbation du rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable - exercice 2011**
Le Conseil Municipal approuve le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2011, établi par le SIAEP de la Boëme. Vote à l'unanimité.
- **OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RÉSEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION DE GAZ - Validation de la redevance annuelle**
Le Conseil Municipal décide de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par application du taux de 100 % par rapport au plafond de 0,035 € par mètre de canalisation de distribution. Le montant de la redevance s'élève à 298,79 €, pour une longueur des canalisations de distribution de gaz implantées sur le domaine public communal de 4.822 mètres. Vote à l'unanimité.
- **FINANCES LOCALES - Abandon des régies de recettes pour la cantine et la garderie scolaires**
Compte tenu des nouvelles dispositions prises depuis la rentrée scolaire de Septembre 2012, notamment le paiement direct en trésorerie des factures de cantine et de garderie scolaires, les régies correspondantes se trouvent sans objet. Le Conseil Municipal décide de les dissoudre définitivement à la date du 1^{er} Novembre 2012. Vote à l'unanimité.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- **Campagne de piégeage dans le cadre de la police du Maire**

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que le Maire est chargé d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique aux administrés de la commune et d'interdire la divagation des animaux errants. Au regard du nombre important de chats vivant à l'état sauvage dans certains secteurs de la commune (l'Église, chez Jalet, Bois de la Gounerie, etc.), des nuisances qu'ils occasionnent et des risques sanitaires qu'ils représentent, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la pose de cages pour procéder à leur capture. Le Syndicat Mixte de la Fourrière sera ainsi missionné afin de mener à bien une campagne de piégeage des chats errants dans les secteurs concernés, afin de mettre un terme à leur divagation et prolifération.

Dès que les dates seront fixées par arrêté municipal, une information sera diffusée aux administrés par courrier dans les boîtes-aux-lettres, par affichage et par voie de presse, les invitant à enfermer leur chat durant la campagne de piégeage. Les animaux piégés seront placés en fourrière, après vérification de l'absence de puce ou tatouage permettant de les identifier et de les retourner à leur propriétaire le cas échéant.

- **Direction Générale des Finances Publiques : Trésorerie de Blanzac**

La fermeture de la Trésorerie de Blanzac a été annoncée lors d'une réunion le 20 Septembre dernier par l'Administrateur Général des Finances Publiques, Mme Danièle MOUGINOT de BLASIS.



MAIRIE de CLAIX - CONSEIL MUNICIPAL

Ainsi, la commune de Claix sera rattachée à la Trésorerie de La Couronne, à l'instar des autres communes de la Communauté de Communes Charente-Boëme-Charraud.

Un dispositif de permanences permettant de répondre aux usagers, en particulier en période de déclaration d'impôt sur le revenu, est sollicité par les élus du canton, à raison d'une demi-journée par semaine dans un local communal situé à Blanzac.

- **Association des parents d'élèves du collège de Blanzac - demande d'utilisation de l'Espace 2011**

L'association des Parents d'Élèves du collège de Blanzac sollicite la gratuité de l'Espace 2011 pour organiser le bal annuel des 3^{èmes}. Le Conseil Municipal émet un avis favorable, sous réserve du respect du règlement intérieur de la salle, de la réalisation d'un état des lieux (entrant et sortant) et du versement d'une caution.

- **Compte rendu du dernier Conseil Communautaire**

Résumé rapide du dernier Conseil Communautaire et notamment de la mise en place du Relai des Assistantes Maternelles.

- **Mise en place d'un bungalow sur l'espace vert de la mairie**

La Communauté de Communes Charente-Boëme-Charraud va installer un préfabriqué sur l'espace vert de la mairie en prolongement de celui existant. Ce nouveau local permettra d'accueillir le Relai des Assistantes Maternelles itinérant, l'association des P'tits Bouts d'Claix, ainsi que l'école pour des besoins occasionnels. Le préfabriqué existant restera le local privilégié de l'association Claix aux Peintres et du club du 3^{ème} âge, Les Claix d'Or.

- **Résultat et suivi de la collecte de l'association le Relais**

Depuis Juin 2012, ce sont 2.048 kg de textiles, linges de maison et chaussures qui ont été déposés dans la borne installée au niveau de l'abri de bus des écoles. L'association Relai est le premier opérateur de collecte et valorisation textile en France et chaque centime généré est réinvesti à des fins de lutte contre l'exclusion.

Les textiles ainsi déposés sont acheminés vers 14 centres de tri, pour connaître différents sorts selon leur état et leur qualité. Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 64 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export. Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®. Enfin, les déchets ultimes représentent 10 % des volumes collectés.

- **Rappel de la mise en place de la plateforme de broyage**

La plateforme de broyage est opérationnelle.

- **Aménagement foncier lié à la ligne L.G.V**

Une réunion aura lieu au Conseil Général le 06 Novembre prochain, pour établir définitivement le périmètre de l'aménagement foncier. Cet aménagement foncier a pour finalité de compenser les pertes de certains propriétaires, inhérentes à l'emprise de la Ligne à Grande Vitesse.

- **Repas des aînés 2012**

Validation du menu pour le repas des aînés du samedi 15 Décembre prochain.

- **Plan de la commune**

La nouvelle carte communale, indiquant les nouvelles dénominations des voies de la commune, a été affichée sur le panneau extérieur devant la mairie, et dans la salle du Conseil Municipal.